

# EPSAN 67 G4-8

Pôle de Psychiatrie Générale

Hôpital de Jour de Psychiatrie  
de la Personne Agée (HJPPA)

**RENSEIGNEMENTS :**

**Tél. : 03 90 64 47 20**



**Chef de pôle :**  
**Dr Cristina RUSU**

**Cadre supérieur de santé - Cadre de pôle :**  
**Maria KUHN-MEDINA**

**EPSAN** Etablissement Public  
de Santé Alsace Nord

# L'EPSAN c'est :

- ◆ 1 entité juridique
- ◆ 2 sites d'hospitalisation complète
- ◆ de nombreuses structures extra-hospitalières

## A ceci se rajoutent :

- ◆ 1 unité de soins de longue durée (USLD)
- ◆ 1 maison d'accueil spécialisée (MAS)
- ◆ 1 foyer d'accueil spécialisé (FAM)
- ◆ 1 centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA)
- ◆ 1 centre de ressources autisme (CRA - Pôle adultes 67)
- ◆ 1 institut de formation en soins infirmiers et aides-soignants (IFSI-IFAS)



## L'EPSAN - Un établissement public de santé mentale

L'EPSAN est un Etablissement Public de Santé Mentale référent en matière de psychiatrie et de santé mentale dans le nord du département du Bas-Rhin, dans l'Eurométropole de Strasbourg et dans la Vallée de la Bruche (409 communes sur les 527 du département), soit une aire géographique concernant 68 % de la population adulte. L'EPSAN est l'un des 13 établissements parties du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Basse-Alsace Sud-Moselle.



Le territoire national est découpé en aires géographiques appelées "secteurs psychiatriques", celui-ci se définit par la mise à disposition d'un service public de psychiatrie et santé mentale à une communauté géo-démographique.

L'organisation sectorielle de la prise en charge des troubles psychiques tend à :

- Soigner le patient au plus proche de son milieu de vie
- Assurer la continuité des soins ambulatoires ou hospitaliers en les plaçant sous la responsabilité d'une même équipe pluridisciplinaire
- Organiser des actions de prévention
- Mettre en place des prises en charge à un stade précoce
- Participer au maintien des liens sociaux

Chaque secteur dispose d'unités d'hospitalisation à temps complet et de structures de soins extrahospitalières.



# PROCEDURE D'ADMISSION A L'HJPPA

Pour bénéficier d'une prise en soins à l'Hôpital de jour de psychiatrie, vous pouvez prendre contact avec le secrétariat de la structure du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 au **03 90 64 47 20**.

Un formulaire d'admission vous sera délivré pour préciser le motif d'admission du patient.

Des examens complémentaires pourront être demandés.

Un rendez-vous avec le psychiatre sera programmé en amont de la prise en soin.

Si l'admission est validée, une demi-journée d'accueil par l'équipe soignante sera proposée pour la présentation des locaux, de l'équipe, du fonctionnement, du projet de soin et de son organisation.

## **Selon l'indication médicale, l'évaluation comportera :**

- *Un bilan psychiatrique.*
- *Un bilan neuropsychologique.*
- *Un bilan social.*
- *Une prise en soin soignante.*

Des activités thérapeutiques sont proposées.



## **Les activités thérapeutiques sont :**

- *Des activités à dimensions relationnelles*  
(lectures, jeux de sociétés photo langage, revue de presse, chant).
- *Des activités dans la ville*  
(promenade, marchés, visite découverte).
- *Des activités supports de créativité*  
(dessin, peinture, modelage).
- *Des activités bien-être*  
(soins esthétiques, snoezelen, résonance énergétique par stimulation cutanée RESC).

# HÔPITAL DE JOUR DE PSYCHIATRIE DE LA PERSONNE AGÉE (HJPPA) - 67G4-8

21, rue David Richard - 67000 STRASBOURG

## Renseignements et contact :

☎ 03 90 64 47 20 - ✉ alexandra.serfass@ch-epsan.fr

Structure d'évaluation psychiatrique globale s'adressant aux personnes âgées présentant une problématique psychique prévalente.

● **Responsable médical :**

*Dr Claudia BOTA*

● **Psychiatre :**

*Dr Atifa KORICHE*

● **Cadre de santé :**

*Danielle BARDELLER*

● **Assistante sociale :**

*Dominique STOLL*

● **Neuropsychologue :**

*Hanae SIGRIST*

● **Dr Junior :**

*Katherine QUEANT*

● **Infirmières :**

*Anne ANDRAUX - Pascaline BETETA*

*Delphine FRANTZ - Fanny KLEHAMMER*

*Simone STEHLY*

● **Aide-soignant :**

*Manuel MARQUES*

● **Secrétaire :**

*Alexandra SERFASS*

## Comment se rendre à l'HJPPA :

L'hôpital de jour se situe dans l'enceinte de l'hôpital de la Robertsau, au RDC et au 1<sup>er</sup> étage du pavillon St-François.

### Par le bus :

Ligne 15, L1

### Par le tram :

Ligne E : Arrêt Mélanie

### Par l'autoroute :

Sortie Wacken, direction Robertsau

